



Ultraplan Maxi



**Ragrage autolissant intérieur.
De 3 à 30 mm d'épaisseur.
Certificat CSTB locaux P4/P4S.
A très faible émission de COV.**

DOMAINE D'APPLICATION

- Ragrage et lissage de chapes ciment et dalles béton avant la pose de revêtements de sols PVC, linoléum, caoutchouc, textiles, carrelages, parquets ou avant application de peintures de sol.

CARACTERISTIQUES

- Autolissant même en forte épaisseur (jusqu'à 30 mm)
- Destiné aux locaux P2, P3, P4 et P4S
- Prise rapide : ouverture au passage après 2 heures
- Sans solvant : à très faible émission de COV
- Pompable

SUPPORTS ADMISSIBLES

- Chapes ciment
- Dallages béton
- Planchers chauffants base ciment, à circulation d'eau chaude
- Anciens revêtements céramique ou assimilés
- Autres supports, consulter le service technique

Ces supports doivent être âgés d'au moins un mois. Dans le cas de dallage sur plancher béton, le plancher béton devra être âgé de plus de deux mois.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

Les surfaces à recouvrir doivent être stables, propres, solides, saines, sèches, non sujettes à des remontées d'humidité et conformes au D.T.U. concerné.

- Supports neufs à base de ciment : appliquer une passe continue de **Primer G** dans le cas de supports poreux ou **Eco Prim T** dans le cas de supports peu poreux à non poreux.

- Anciens revêtements céramiques ou assimilés (conformes aux spécifications du CPT pour la rénovation n°3635 du C.S.T.B.) : après s'être assuré de leur adhérence au support, les nettoyer et dégraisser soigneusement afin de permettre l'adhérence du primaire, puis appliquer **Mapeprim SP** ou **Eco Prim T** ou **Eco Prim Grip**.

Pour la mise en œuvre des primaires, se référer à la fiche technique du produit concerné.

Préparation de la gâchée

- Dans un seau contenant 4,75 litres d'eau, verser **Ultraplan Maxi** en agitant avec un malaxeur électrique et rajouter l'eau nécessaire à l'obtention d'un mélange homogène (sans excéder au total 5,5 litres) de consistance suffisamment fluide pour permettre une application facile, mais sans excès afin d'éviter la décantation.

Application

- Appliquer **Ultraplan Maxi** en utilisant une lisseuse.
- Il est conseillé d'effectuer l'application en une seule passe de 3 à 30 mm.
- **Ultraplan Maxi** peut être aussi appliqué à la pompe. La pompe utilisée doit assurer des débits d'eau et de poudre constants afin d'obtenir un mélange homogène et de consistance adaptée.
- Lors d'application en épaisseur supérieure à 20 mm, **Ultraplan Maxi** doit être fractionné tous les 50 m² environ et un joint en périphérie du local et autour des éléments fixes (socles, poteaux etc.) doit être réservé.
- Température d'application : de + 5°C à + 30°C.



Ultraplan Maxi



DONNÉES TECHNIQUES (valeurs moyennes de laboratoire données à titre indicatif)

IDENTIFICATION DU PRODUIT

Couleur :	gris
Masse volumique (kg/m ³) :	1300
Extrait sec (%) :	100
Emicode :	EC1R Plus à très faible émission de COV

DONNÉES D'APPLICATION (à +23°C et 50 % H.R.)

Taux de gâchage (%) :	19 à 22
Epaisseurs d'application (mm) :	De 3 à 30
Masse volumique de la gâchée (kg/m ³) :	≈ 2000
pH de la gâchée :	> 12
Température d'application :	de + 5°C à + 30°C
Délai d'utilisation de la gâchée :	environ 20 minutes
Temps de prise :	environ 60 minutes
Ouverture au passage :	environ 2 heures
Délai d'attente avant recouvrement :	de 12 à 72 heures en fonction de l'épaisseur et du revêtement

Pose du revêtement

Après séchage, **Ultraplan Maxi** peut être revêtu d'un carrelage, d'un revêtement souple, d'un parquet ou d'une peinture adaptée.

Remarque : le délai de séchage d'**Ultraplan Maxi** peut varier en fonction de l'épaisseur appliquée, des conditions ambiantes (température, hygrométrie) et de la porosité du support.

Dans le cas de pose, notamment de revêtement de sol PVC, linoléum, caoutchouc, textile ou de parquet, il est conseillé de contrôler le taux d'humidité résiduelle avant la pose, il doit être conforme aux valeurs indiquées dans le D.T.U correspondant au revêtement prévu.

CONSOMMATION

Environ 1,4 kg/m²/mm d'épaisseur.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg.

STOCKAGE

12 mois en emballage d'origine à l'abri de l'humidité. Ce produit est conforme aux exigences du règlement 1907/2006/CE, annexe XVII.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ POUR LA PRÉPARATION ET LA MISE EN ŒUVRE

Ultraplan Maxi est irritant, il contient du ciment, qui en contact avec la sueur ou autres fluides corporels peut provoquer une réaction alcaline irritante et des réactions allergiques chez des sujets prédisposés. Il convient d'utiliser des gants et des lunettes de protection.

Pour toute information complémentaire concernant l'utilisation correcte du produit, il est recommandé de consulter la dernière version de la Fiche de Données de Sécurité.



EC1 R Plus : Ce symbole identifie les produits MAPEI à très faible émission de substances organiques volatiles certifiés par le GEV (Gemeinschaft Klebstoffe und Bauprodukte e.V) association pour le contrôle des émissions des produits de mise en œuvre.



Notre engagement pour l'environnement. Les produits MAPEI permettent aux architectes et maîtres d'ouvrage de réaliser des constructions innovantes, certifiées LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) par le U.S. Green Building Council.

Toutes les références relatives à ce produit sont disponibles sur demande et sur le site www.mapei.fr ou www.mapei.com

N.B PRODUIT RESERVE À UN USAGE PROFESSIONNEL

N.B. Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire. Vérifier avant utilisation si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur. Ce produit est garanti conformément à ses spécifications, toute modification ultérieure ne saurait nous être opposée. Les indications données dans cette fiche technique ont une portée internationale. En conséquence, il y a lieu de vérifier avant chaque application que les travaux prévus rentrent dans le cadre des règles et des normes en vigueur, dans le pays concerné. Nous nous réservons le droit de modifier notre documentation technique. Il y a donc lieu de vérifier que le présent document correspond à notre dernière édition.

La reproduction intégrale ou partielle des textes, des photos et illustrations de ce document, faite sans l'autorisation de Mapei, est illicite et constitue une contrefaçon

510-11-2012